

Secteur 7

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **18 (1980)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

III. Secteur 7

1. Ouest Forum 1975 (OF 75)

Circonstances: quelques observations en surface et 3 sondages eurent lieu entre le 3.3 et le 20.5.1975, conduits par M. Klausener, avec l'aide de M^lles L. Atallah, F. Bonnet, F. Burkhalter, M. Closuit, A. Geiser, C. Kulling, A.-L. Murset, D. Schlup, S. Schupbach et de MM. P.-Y. Favez, H.-H. Felka, C. Konqui, Cl. Rapin et J.-P. Tabin.

La «fouille» (voir fig. 3-4): observations en surface. L'ensemble OF 75, secteur situé au SO du bâtiment X", Y", W" et au N de la partie O de la Basilique (OB 75-76), a été l'objet d'un repérage sommaire de surface. Les remblais modernes ont été enlevés au trax et la couche de destruction romaine (terre noire, pierres de construction, tuiles, etc.) se trouvait immédiatement sous ces remblais; cette couche de destruction, pratiquement sans mobilier, a été enlevée sur une profondeur de 10 à 30 cm, jusqu'au niveau actuel d'aménagement de la Promenade archéologique. A cette occasion sont apparues en surface les traces de murs et piliers de molasse.

3 sondages: leur emplacement a été délimité sur la base des premières observations; d'étendue restreinte, ils devaient nous fournir avant tout un point de repère stratigraphique dans ce secteur (excavation jusqu'au terrain naturel) et des éléments de datation par la récolte du mobilier placé en stratigraphie.

Structures en surface de la zone explorée (interprétation voir p. 78): les angles de 3 constructions ainsi que des piliers de maçonnerie, avec ou sans bases de molasse en surface, ont été repérés, fragmentaires et souvent isolés, préservés entre les constructions modernes.

MURS 1-2: angle SO d'un bâtiment (?) (MUR 1: épaisseur 60 cm; constaté sur une longueur de 12 m; MUR 2: épaisseur 60 cm; constaté sur une longueur de 6 m - détruit par le passage d'une conduite).

2 dalles plates (épaisseur 10-15 cm) étaient disposées à l'angle et au départ du MUR 2 (calcaire à l'O et grès sur le CANIVEAU).

MUR 3: angle SO d'un bâtiment (?) (épaisseur reconnue 80 cm; constaté sur une longueur de 7 m au N et 2 m à l'E).

MUR 4: angle NE d'un bâtiment (?), ou base de portique (?), (épaisseur 50 cm; constaté sur une longueur de 4 m à l'O et 3 m au S).

Tous ces restes de maçonnerie constituent en fait les *fondations* de bâtiments (?), dont le niveau de sol, situé plus haut, n'a pas été préservé.

P. 1: base de molasse (90 × 100 cm environ).

P. 2, P. 7: piliers de maçonnerie (P. 2: 160 × 160 cm; P. 7: 160 × 120 cm environ).

P.3-P.6: bases de molasse (100 × 100 cm environ), reposant toutes vraisemblablement comme P.4 (voir CAISSON 1, Strati. E, fig. 35) sur des piliers de maçonnerie du genre P. 2 ou P. 7; P. 5, endommagé et déplacé par une conduite moderne, a été dessiné dans sa position restituée.

P. 7- MUR: un départ de mur, appuyé au centre de P. 7 en direction du portique de la Basilique (au S), a été repéré sur une distance d'un peu plus de 1 m (épaisseur 60 cm).

CAISSON 2: implanté à l'intérieur du bâtiment (?), au S vers P. 4 (CAISSON 1), à l'O vers P.3 (CAISSON 3).

CAISSONS 1 et 3: implantés à l'extérieur du bâtiment (?), au S vers P. 4 (CAISSON 1), à l'O vers P. 3 (CAISSON 3).

Au total une surface d'environ 8 m² a été fouillée dans ces 3 sondages, sur une profondeur d'environ 1,5 m.

Stratigraphie (fig. 35-39): nous allons brièvement décrire la stratigraphie générale observée dans nos sondages et l'aspect des dépôts en plan, puis en tirer quelques indices des transformations dans le temps opérées dans ce secteur.

CAISSON 1 (fig. 35, 36, 38, 39)

COUCHES 1-2: destruction, dépôt terreux, noir (COUCHE 1), ou plus brun et sableux (COUCHE 2), contenant des pierres de construction, de la tuile, du mortier, etc.

COUCHE 3: déchets de taille de molasse, de teinte verdâtre (épaisseur environ 10 cm).

COUCHE 4: sable et gravier de teinte brun-gris, charbons de bois à la base.

COUCHE 5: mince filet de sable gris, fin, oxydé dans la strati. 0 (fig. 36).

COUCHE 6: sable et gravier de teinte jaunâtre, contenant du mobilier archéologique et des charbons de bois.

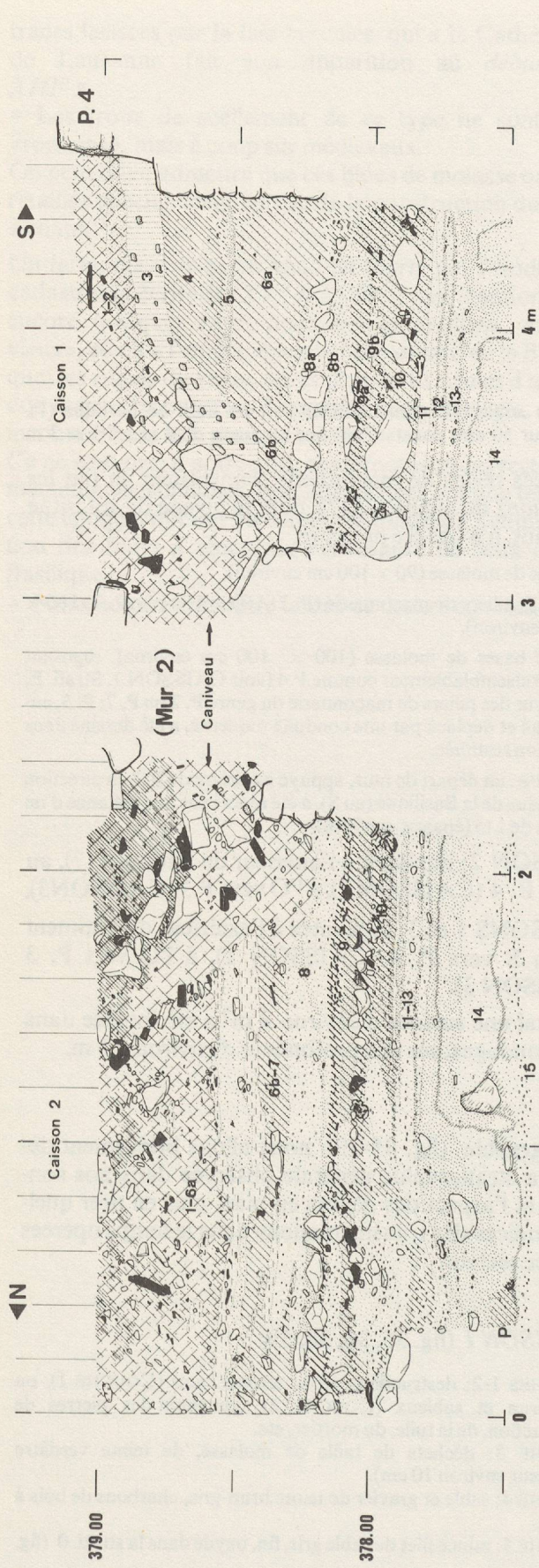


Fig. 35 Strati. E des Caissons 1 et 2 (voir fig. 36, 38); voir fig. 3, 4.

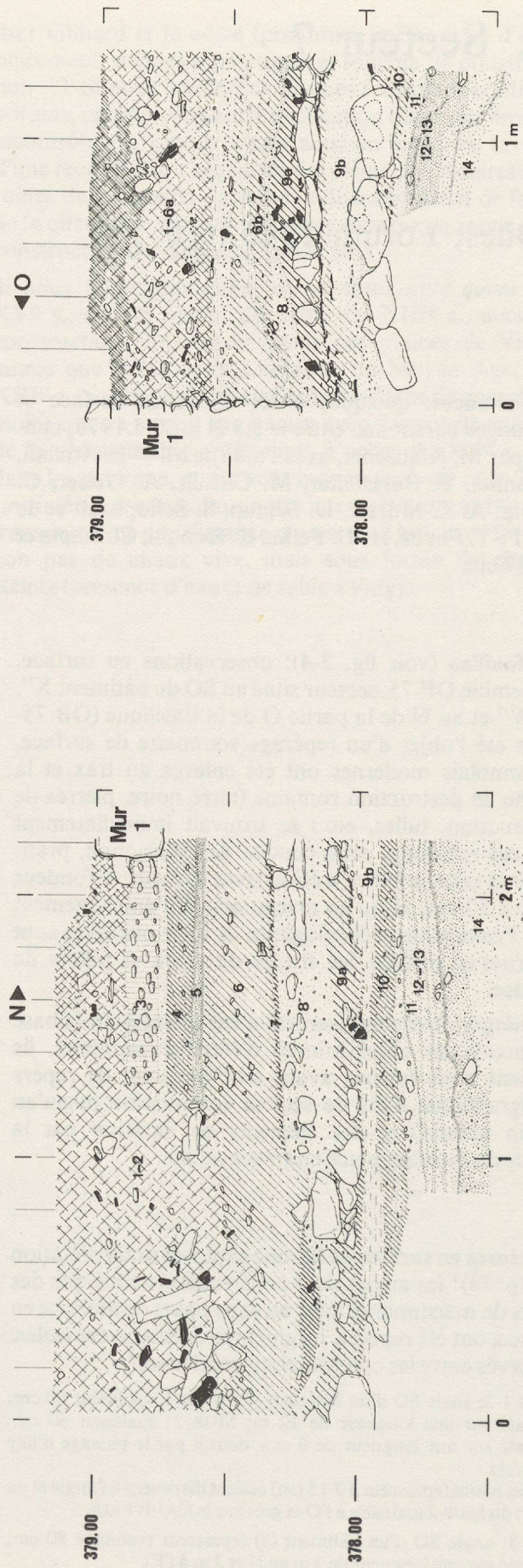


Fig. 36 Strati. O du Caisson 1 (voir fig. 38); voir fig. 3, 4, 35.

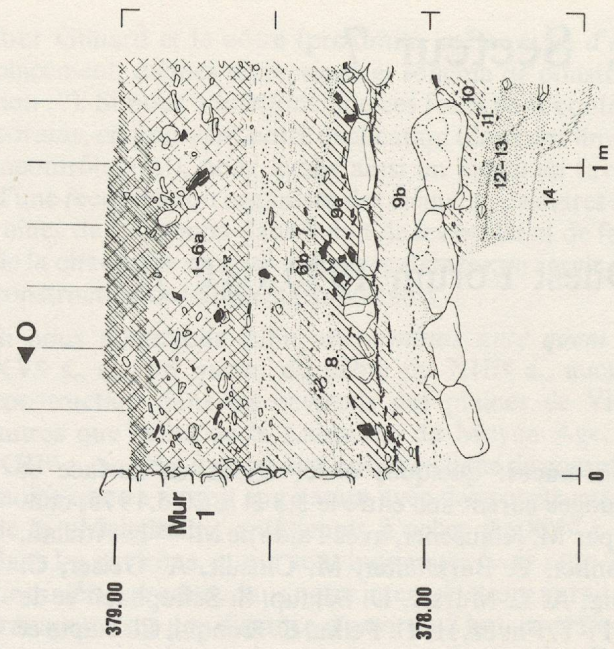


Fig. 37 Strati. N du Caisson 2; voir fig. 3, 4, 36.

COUCHE 6b: sable et gravier de teinte brunâtre.
 COUCHE 7: gravier rond, de teinte noire (charbons de bois) (visible que dans la Strati. 0, fig. 36).
 COUCHE 8: empierrement formé de galets, aux formes et dimensions variables (10-30 cm), densément assemblés (fig. 40).
 8a: gravier fin gris.
 8b: gravier plus compact, de teinte brune.
 COUCHE 9: gravier riche en charbons de bois, de teinte gris-noir, renfermant du mobilier archéologique; aspect vallonné en surface.
 COUCHE 9b: lit d'argile sableuse, de teinte jaunâtre.
 COUCHE 10: dépôt de même aspect que la COUCHE 9; grosses pierres à la base.
 COUCHE 11: sable et gravier gris-noir. Mobilier rare.
 COUCHE 12: sable et gravier compact, verdâtre, oxydé par places.
 COUCHE 13: gravier gris, très compact, oxydé par places.
 COUCHE 14: sable jaune, brunâtre dans la partie supérieure; dépôt naturel.
 COUCHE 15: sable et gravier lacustre gris.

Le FOSSÉ de P. 4 a été interprété par son comblement (COUCHES 4-6a); il est couvert par la COUCHE 3.

Le FOSSÉ du MUR 2 n'a pas été reconnu avec certitude à cause de la perturbation due à un caniveau ancien le recoupant en partie, il est interprété par le prolongement de la COUCHE 3 à l'intérieur du fossé (taille de molasse = aménagements de P. 4, contemporains de la construction). Ce fossé qui n'est pas reconnaissable dans la Strati. 0 (fig. 36) ne se prolongeait pas jusqu'à cette limite.

Le CANIVEAU postérieur coupe la COUCHE 3 et traverse les fondations du MUR 2; il a été recouvert, sur ce dernier, par la dalle horizontale de grès (voir plus haut).

CAISSON 2 (fig. 35, 37)

INTERVALLE 1-6: la partie supérieure des dépôts, relativement homogène, correspondant en gros aux COUCHES 1-2 des CAISSONS 1 et 3, n'a pas fait l'objet de distinctions; couche de «destruction», remblais, de teinte noire (charbons de bois), renfermant des boulettes d'argile, tuiles et mobilier archéologique, avec en plus des scories de fer et un peu d'oxyde de bronze²¹. Au-dessous, du sable fin gris et des restes de lits d'argile verdâtre ont été rencontrés.

COUCHE 6b-7: sable de teinte brunâtre, contenant quelques charbons de bois et du rare mobilier archéologique.

COUCHE 8: sable et gravier gris.

COUCHE 9: sable brunâtre cendreuse, riche en mobilier archéologique; empierrement dans la partie N reposant sur une couche de charbons de bois.

COUCHE 9b: sable fin, de teinte brune dans la Strati. N (fig. 37).

COUCHE 10: dépôt de même aspect que la COUCHE 9, mais extrêmement riche en céramique (des milliers de tessons! la plupart très petits, sur une épaisseur de 10-15 cm).

Rupture (fosse?) à l'E du caisson; grosses pierres dans la Strati. N (fig. 37), structure inconnue (coulisse?, comblée?).

COUCHES 11-15: (voir CAISSONS 1 et 3).

Le FOSSÉ du MUR 2 n'est plus reconnaissable que dans sa partie inférieure, en surface de la COUCHE 8.

Le FOSSÉ du CANIVEAU est par contre bien net, postérieur aux COUCHES 1-2, au remplissage charbonneux dans la partie supérieure.



Fig. 38 Strati. E du Caisson 2; voir fig. 35.

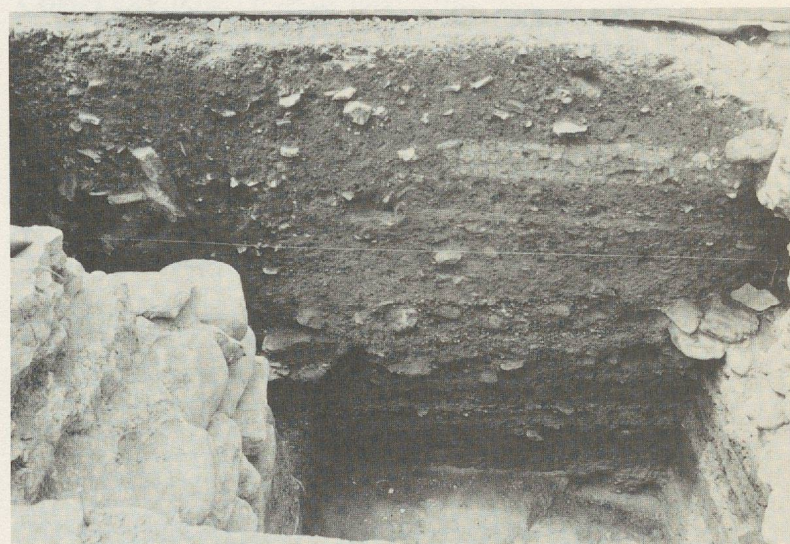


Fig. 39 Strati. O du Caisson 2; voir fig. 36.



Fig. 40 Empierrement (COUCHE 8 du Caisson 1); voir fig. 3, 4.

MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE – CATALOGUE
(pl. 12-21)

Au vu de la faible quantité de matériel recueilli, significatif avant tout du point de vue chronologique, nous l'avons regroupé en différents «complexes» en fonction de notre interprétation (p. 71), bien conscients de ce que nos regroupements peuvent avoir d'arbitraire, compte tenu de notre connaissance limitée du mode de vie des habitants de Lousonna et du fait que l'évolution «fine» peut être noyée par ses assemblages!

– SURFACE –

COMPLEXE I	=	COUCHES 1-2
COMPLEXE II	=	COUCHES 3-4-5-6 a
COMPLEXE I/II	=	COUCHES 1-6 a (CAISSON 2)
COMPLEXE III	=	COUCHES 6-6 b-7-8
COMPLEXE IV	=	COUCHES 9-10
COMPLEXE V	=	COUCHES 11-12-13

COMPLEXE V (pl. 12/122-131)

TS italique

122. coupe, service Ia; lèvre pendante en bourrelet circulaire, détachée de la paroi, cannelée en surface.
123. assiette, forme Haltern 1 – service Ib; lèvre pendante, cannelée en surface; renflement et ressaut internes; décrochement externe au bas de la paroi; (LOUSONNA, Pl. 20/6).

Imitation TS

124. plat, forme Drack 1 (Imit. de la forme Haltern 1 – service Ib); lèvre pendante, détachée de la paroi, cannelée en surface; paroi interne sinuose; pâte orange, tendre; engobe fortement dégradé.

Plat à engobe interne rouge

125. (voir pl. 3/26 ss).

Céramique commune à pâte grise

126. coupe hémisphérique; paroi incurvée; 2 cannelures à l'extérieur sous la lèvre; pâte grise, fine, dure.
127. bouteille (ou pot); fond plat, peu détaché par une gorge externe; pâte ocre gris, tendre; engobe gris, surface lissée; (forme comme GENÈVE, Pl. 1/1 = Forme 1 de la céramique peinte).
128. pot; bord déversé, épaissi; décor peigné de lignes horizontales sur la panse; (voir pl. 10/105).
129. dolium; large bord déversé; (voir pl. 15/162).

Céramique commune à pâte claire

130. coupe; paroi incurvée, carénée à l'extérieur; pâte ocre, fine, dure; (l'aspect — forme et qualité — de cette pièce l'apparente directement aux cruches; nous pensons qu'il s'agit du bas d'une cruche, façonnée en coupe avant la cuisson, voir p. 77).

131. terrine; paroi incurvée; lèvre épaissie en bourrelet interne, détachée par un décrochement de la paroi; fond plat (?); pâte orange; (voir pl. 15/168 ss et p. 77).

COMPLEXE IV (pl. 13/132-142; 14/143-161; 15/162-169; 16/170-178; 17/179-189)

Monnaie: 31/1357 (Auguste).

TS italique

132. assiette, forme Haltern 1 – service Ib; rebord vertical, cannelé sous la lèvre, concave à l'extérieur; présentant successivement: cannelure, renflement proéminent et ressaut internes sur la paroi.
133. coupe, forme Haltern 7 – service Ic; rebord vertical; gorge, renflement entre cannelures internes; (LOUSONNA, Pl. 19/14).

Imitation TS – terra nigra

134. coupe, (Imit. lointaine de la forme Haltern 7 – service Ic ?); lèvre épaissie en bourrelet externe, peu proéminent, cannelé en surface, détachée par un décrochement externe et une fine cannelure interne; paroi oblique, légèrement concave, décrochement interne pied annulaire oblique, biseauté, de faibles dimensions; pâte rose-gris, fine, dure; engobe interne et externe noir, adhérent, surfaces finement lissées.

Imitation TS

135. plat, forme Drack 1 (Imit. de la forme Haltern 1 – service Ic); formes molles; (LOUSONNA, Pl. 50/1).
136. id: rebord vertical épais; tripartition interne.
137. coupe hémisphérique, forme Drack 22; gorge externe entre 2 fines cannelures sous la lèvre; pâte orange; engobe rouge externe et à l'intérieur sur la lèvre.

Plats à engobe interne rouge

138. (voir pl. 3/26 ss).
139. lèvre équarrie; 2 fines cannelures sur la lèvre; engobe brun-rouge interne et sur la lèvre.
140. lèvre en bourrelet externe; (LOUSONNA, Pl. 53/5; GENÈVE, Pl. 57/579).
142. paroi rectiligne oblique.

Céramique peinte

143. bols hémisphériques, type Roanne (gros format); traces de
144. peinture blanche sous la lèvre, rouge plus bas sur la paroi; (voir pl. 1/9).
145. id: bandeau rouge horizontal sur fond écru.
146. bouteille; col cintré; traces de peinture rouge (?).

Cruches

147. à 1 anse (?); lèvre pendante, cannelée horizontalement, largement détachée de la paroi; pâte ocre; (AVENCHES-KRÜGE, Taf. 2/9 ss).
148. col largement déversé.
149. pâte orange.
150. (à 2 anses?); (AVENCHES-KRÜGE, Taf. 2/10?).
151. anse à 3 cannelures verticales.
152. pied annulaire bas.
153. fond sinueux.

Céramique commune à pâte grise

154. pot; bord déversé; paroi incurvée; décor peigné de lignes horizontales, verticales, puis horizontales; (GENÈVE, Pl. 58).
155. id: encolure cannelée horizontalement; paroi ovoïde; fond plat.

156. id: encolure finement cannelée; pâte grise; lissage noir en surface;
(GENÈVE, Pl. 58/605).
157. id: paroi brute, non lissée; pâte ocre gris;
(LOUSONNA, Pl. 56/13).
158. id: (décor comme pl. 14/156).
159. id: décor excisé de bandes verticales et obliques opposées entre cannelures horizontales.
- 160- décor excisé de rangées horizontales de motifs en forme de
161. larme.
- 162- dolia;
163. (voir pl. 12/129).
164. pot (grand format); lèvre profilée à l'intérieur, incurvée en surface, épaissie au raccord de la paroi;
(GENÈVE, Pl. 58/598).
165. marmite; paroi oblique; bord légèrement rentrant; fond plat; pieds (3?) hauts, de forme et de section triangulaires;
(voir pl. 27/296; 28/301 (?); 38/452).
166. coupe tronconique; paroi oblique; lèvre triangulaire, détachée par une gorge externe marquée; cannelures au bas de la paroi; fond plat (?);
(voir pl. 16/177).

Céramique commune à pâte claire

- 167- terrines ou plats; inclinaison de la lèvre (rentrante, n^{OS} 167-171).
171. 168; verticale, n^{OS} 169; déversée, n^{OS} 170-171), l'épaisseur et la longueur du bourrelet ainsi que les proportions sont variables; pâte orange ocre traces de lissage horizontal externe.
- 172- id: paroi incurvée; lèvre en bourrelet externe, détaché par une cannelure; l'inclinaison de la lèvre (rentrante n^{OS} 172-173; verticale, n^{OS} 174; déversée, n^{OS} 175) et les proportions de ces récipients varient.
176. assiette à fond plat; même aspect technique que les exemplaires précédents.
- 177- coupes tronconiques;
178. (voir pl. 15/166).
179. bol hémisphérique; lèvre en bourrelet circulaire externe, détaché par une cannelure, aucune trace de peinture;
(type Roanne?, voir pl. 14/143).
180. tonneau; encolure resserrée; lèvre déversée en bourrelet externe; épaulement marqué sur la paroi;
(GENÈVE, Pl. 65/755 ss).
181. pot; bord déversé.
182. id: bord vertical, sinueux, replié vers l'intérieur.
183. id: lèvre horizontale, cannelée en surface; épaule marquée;
(GENÈVE, Pl. 65/765).
184. coupe (?); pied annulaire; carène basse peu marquée; pâte ocre, sans engobe.
185. coupe carénée (?); bord cintré; lèvre déversée; carène marquée;
(LOUSONNA, Pl. 55/4).
186. dolium; bord déversé horizontalement.
187. fond surélevé; paroi rectiligne, oblique.
188. cruche à 1 anse; col concave; lèvre déversée, aplatie en surface; départ de 1 anse sur le col;
(AVENCHES-KRÜGE, Taf. 1/6).
189. faisselle ou « moule à fromage » (« Käsepresse »); fond perforé de trous carrés; pâte ocre jaune.

+ pl. 51/17 a-b

COMPLEXE III (pl. 18/190-199)

TS italique

190. plat, forme Haltern 1 – service Ic; cannelure, gorge et renflement internes sous la lèvre;
(LOUSONNA, Pl. 20/35).

Imitations TS

191. plat, forme Drack 1 (Imit. de la forme Haltern 1 – service Ic); tripartition interne.
192. id: forme Drack 2 (Imit. de la forme Drag. 17); paroi concave; cannelure, guillochis et cannelure externes sous la lèvre.
193. coupe carénée, forme Drack 21.
194. coupe hémisphérique, forme Drack 22; bandeau concave entre 2 cannelures externes, profondes, sous le bord.

Céramique commune à pâte grise

195. pot; décor peigné sur la panse.
196. pichet (?); anse torsadée.
197. terrine; bord rentrant; décor peigné de lignes horizontales sur la panse;
(voir pl. 2/16).
198. terrine (ou marmite ?);
(voir pl. 15/165).

Céramique commune à pâte claire

199. plat; (voir pl. 16/175-176);
+ pl. 50/14

COMPLEXE II (pl. 19/200-214; 20/215-217)

Monnaie: 60/1356 (Auguste).

TS italique

200. plat, forme Haltern 1 – service Ic; tripartition interne;
(LOUSONNA, Pl. 20/33, 37; GENÈVE, Pl. 27/164).
201. id: forme Haltern 2 – service II; rebord vertical; bandeau concave externe, lisse, entre 2 cannelures.

TS sud-gauloise ornée

202. coupe carénée, forme Drag. 29.

TS sud-gauloise lisse:

203. coupe, forme Drag. 36; décor de feuilles d'eau à la barbotine sur le marli.

Imitation TS

204. assiette ou coupe, forme Drack 2 ou 9 (Imit. du service II); rebord vertical; lèvre repliée vers l'intérieur; bandeau guilloché externe sous la lèvre.
205. coupe, forme Drack 11 (Imit. de la forme Drag. 24); bandeau guilloché sous la lèvre; moulure externe proéminente.
206. plat, forme Drack 4 (?); bord rectiligne, oblique.
207. coupe carénée, forme Drack 21; lèvre profilée de cannelures à l'extérieur; paroi lisse; cannelures au-dessus de la carène.

Céramique à parois fines

208. coupe, bord incurvé, légèrement rentrant; cannelure et moulure externes;
(MAYET 1975, Pl. XLIX ss).
209. id: décor à la barbotine de pastille circulaire, elle-même ponctuée, et de fils sinueux;
(id.)
210. id: décor guilloché; pâte ocre; engobe brun-noir.

Lampe

211. décor d'oves sur l'épaule;
(LEIBUNDGUT-LAMPEN n^{OS} 588, 610, 685).

Mortier à collerette

212. collerette incurvée, épaissie en bourrelet à l'extrémité; pâte beige.

Céramique commune à pâte grise

213. terrine; lèvre rentrante, épaissie en bourrelet massif, détachée par une gorge externe; paroi décorée au peigne de traits horizontaux;
(GENÈVE, Pl. 60/643 ss).

214. pot; paroi décorée de rangées horizontales d'incisions verticales allongées.
 215. marmite (?); bord déversé; paroi incurvée; (voir pl. 15/165; GENÈVE, Pl. 60/642?).

Céramique commune à pâte claire

216. pot; encolure resserrée; lèvres épaissies en bourrelet externe oblique; (LOUSONNA, Pl. 58/1).
 217. id: lèvres triangulaires, aplaties en surface; (GENÈVE, Pl. 65/747).

COMPLEXE I-II (Caisson 2) (pl. 20/218-227)

TS sud-gauloise ornée

- 218- 221. fragments de coupes carénées, forme Drag. 29.

TS sud-gauloise lisse

222. plat, forme Drag 15; bord externe profilé.
 223. coupe, forme Drag. 24.
 224. coupes, forme Drag. 36; décor de feuilles d'eau sur le
 225. marli.

TS «La Péniche»

226. assiette, forme Drag. 22; (LAUFER-LA PÉNICHE, fig. 10/3).

Imitation TS

227. coupe à collerette, forme Drack 19 (imit. de la forme Hofheim 12); collerette horizontale; lèvres en bourrelet circulaire, se prolongeant sur la collerette par un déversoir.

COMPLEXE I (pl. 21/228-238)

Monnaies: 45 bis/1358; 52 bis/1354; 84/1355 (Auguste).

TS sud-gauloise ornée

228. coupe hémisphérique, forme Drag. 37; NATALIS de Banassac(?).

TS sud-gauloise lisse

229. assiette, forme Drag. 15.
 230. coupe (?); estampille centrale (OF. M^{AS}CL) du potier MASCLUS de la Graufesenque; (voir catalogue des estampilles, n° 34).

Imitation TS

231. coupe carénée, forme Drack 21; paroi incurvée; bord déversé; lèvres profilées à l'extérieur de profondes cannelures; (GENÈVE, Pl. 35/289 ss).

Céramique à revêtement argileux

232. coupe (?); paroi légèrement rentrante; lèvres en bourrelet circulaire.
 233. gobelet ou coupe; décor imprimé à la roulette; motifs en damier; (décor comme LOUSONNA, Pl. 62/10; AVENTICUM I, Pl. XXX/6 ss).
 234. id: décor guilloché; (voir pl. 4/38-40).

Cruche (?)

235. col cylindrique; lèvres déversées, aplaties en surface; pâte ocre, engobe orange.

Céramique commune à pâte grise

236. pot; bord déversé; épaulement marqué par un ressaut; engobe noir, surface lissée; graffiti sur l'épaulement.

Céramique commune à pâte claire

237. pot; encolure resserrée; lèvres en bourrelet circulaire, détachée de la paroi externe.
 238. id: fond légèrement concave.

CANIVEAU

Monnaie: 84/1353 (Auguste)

SURFACE

Monnaies: 30/1359 et 61/1351, 1352 (Auguste); 244/1350 (Antonin-le-Pieux); + pl. 50/15, 16

INTERPRÉTATION - ÉLÉMENTS DE DATA-TION

A nouveau des informations ponctuelles ne débouchent que sur quelques remarques sommaires.

Témoins protohistoriques: une zone brune organique est apparue dans le CAISSON 2, à l'intérieur des sables jaunes stériles (COUCHE 4), Strati. E (30-50), prof. 377.50 m, en surface des sables et graviers gris lacustres et d'une ligne d'oxydation (COUCHE 15). Après la découverte, 10 mois plus tard, de mobilier protohistorique dans un sondage Ouest-Basilique (T.NS/ 1.0-2.0, Strati. 1, fig. 5; voir p. 9, 62), 2 tessons informes, mais appartenant à coup sûr à la même famille technologique, ont été extraits du COMPLEXE 5 (= COUCHE 14); on est donc autorisé à envisager l'extension au N d'une «occupation» du Bronze moyen ou de l'époque de Hallstatt, au moins jusqu'à cet endroit, distant d'environ 20 m; la position stratigraphique de ces traces est également la même, l'altitude d'environ 1 m plus élevée s'explique par la pente régulière conduisant au rivage du Léman.

COMPLEXE V: le mobilier céramique, exclusivement recueilli dans les COUCHES 11-13, correspond à la vaisselle la plus ancienne en usage au début de l'occupation gallo-romaine de ce secteur de Lousonna (voir plus haut: OB 75-76, COUCHES 5, p. 43; plus bas: F1, F2, F3 et Secteur 5-Sud, p. 100, 124).

- TS italique: présence des services Ia et Ib;
- Imitations TS: formes anciennes, imit. de la TS italique (service Ib);
- plats à engobe interne rouge (voir p. 77);
- céramique commune à pâte grise, dans la tradition La Tène finale (bouteille à cannelures sous le pied, pl. 12/127) conviennent à une proposition de datation des 2 dernières décennies avant notre ère.

Quant au mode d'occupation du secteur OF, on ne peut pratiquement rien déduire de nos «minifouilles»: nous avons observé une superposition de couches de sable et de gravier de faible épaisseur (du genre dépôts de portique), sans lit d'argile ni couches cendreuse, caractéristiques des habitations de la période prémaçonnerie de Lousonna (voir p. 41); nous penchons donc en faveur de l'interprétation de ce secteur comme un espace ouvert non construit (nos sondages auraient-ils tous été implantés à la périphérie des maisons?), une sorte de cour préfigurant le forum, tel qu'il sera organisé quelques générations plus tard.

COMPLEXE IV: il est avant tout caractérisé par une abondance exceptionnelle de fragments de céramique commune presque exclusivement, minuscules tessons pour la plupart suggérant même un concassage intentionnel.

- TS italique: services Ib, Ic;
- Imitations TS: imit. du service Ic (TS italique), coupe en terra nigra, d'excellente qualité technique; présence de la coupe hémisphérique, forme Drack 22;
- plats à engobe interne rouge, céramique peinte, cruches et céramique commune (voir plus bas).

Cet ensemble céramique n'est pas très éloigné dans le temps du COMPLEXE V sous-jacent; nous proposons une datation à la *charnière du I^{er} s. av. J.-C. et du I^{er} s. ap. J.-C.*

Fabrication locale

L'intérêt majeur de l'ensemble, aux rares exemplaires importés, réside dans l'abondante récolte de céramique commune (plusieurs milliers de fragments, mais quelques formes seulement représentées) pour laquelle nous pouvons, sur la base de la découverte de *ratés de cuisson* (pièces surcuites), postuler une fabrication à Lousonna même (pl. 51 / 17 a-b).

- Cruches (à 1 ou 2 anses): à lèvre pendante, cannelée horizontalement; les exemplaires de ce type s'intègrent parfaitement à une production augustéenne (AVENCHES-KRÜGE);

- céramique commune à pâte grise: pots à cuire à épaulements plus ou moins marqués, panses ornées de motifs peignés ou excisés dans la tradition la Tène finale; dolia et marmites (tripodes) font généralement partie de cette production ainsi qu'une coupe de forme tronconique, qui apparaît surtout en pâte claire (voir plus bas);

- céramique commune à pâte claire: elle compose la plus grande partie de l'inventaire, mais reste limitée à quelques formes, particulières à Lousonna sans doute au début de notre ère (voir distribution, plus bas): terrine, plats ou assiettes à lèvre en bourrelet détaché, variantes de même modèle; coupe tronconique et pots à cuire à bords déversés semblables aux exemplaires en pâte grise; en plus on note la présence de fragments de faïsselles;

- pour les plats à engobe interne rouge et la céramique peinte, nous n'avons aucune preuve de fabrication locale (ratés de cuisson, mais n'oublions pas que notre échantillonnage est restreint et arbitraire!). Pourtant, l'aspect de la pâte et la cuisson sont à un tel point semblables aux exemplaires décrits précédemment que nous sommes persuadés d'avoir affaire également à une production de Lousonna; seules des analyses chimiques pourront nous en assurer.

Comment caractériser ce dépôt? Les COUCHES 9-10 sont composées de sable-gravier, très riches en cendres et charbons de bois, un seul petit lit d'argile ou de sable (COUCHE 9b) les sépare; on note en outre la présence d'assemblages localisés de grosses pierres à la base de la COUCHE 10 et de pierres plus petites dans la COUCHE 9, ininterprétées en plan.

Nous nous représentons la formation de ces couches à l'extérieur d'habitations, comme l'épilage de déchets provenant de la *vidange d'un atelier de céramique*, situé sans doute à proximité immédiate.

Distribution: quelques rares témoins reconnaissables de cette production ont été mis au jour dans les sondages OB 75-76 comme OF 75, dès les couches les plus anciennes: pl. 3/29 (COUCHE 3c), pl. 4/48 (COUCHE 5a), pl. 11/118 (COUCHES 4b-5a) et pl. 39/463, 464 (remplissage de la FOSSE F3).

On pourrait s'étonner de la présence de fours de potiers et des aménagements que cela comporte au centre de l'agglomération, mais cet atelier était à coup sûr de faible envergure et n'a dû fonctionner que durant un temps limité; c'est sans doute également le cas du «potier-Berna» (Nord du Secteur 14, route de Chavannes 9, au N de Lousonna (voir KAENEL et FEHLMANN 1980, p. 7) qui est considéré comme contemporain du nôtre et qui a produit un type de pot à cuire à courte encolure et bord déversé en céramique commune à pâte claire.

Le seul atelier connu à ce jour qui soit situé légèrement à l'écart du centre urbain est celui de «la Péniche» (LAUFER - LA PÉNICHE); ce dernier a produit de la véritable *terre sigillée* durant une période plus longue et mettant en œuvre des conditions techniques beaucoup plus importantes que dans les 2 cas que nous venons de relever.

COMPLEXE III: le mobilier recueilli dans les COUCHES 6, 6b, 7, de même composition que les dépôts sous-jacents (9-10) et la COUCHE 8, interprétée comme une recharge, simple remblai de nivellement d'épaisseur variable, n'est pas très différent de celui du complexe précédent.

- TS italique: service Ic (l'absence de service II est sans doute due au hasard de la zone d'échantillonnage);

- Imitations TS: présence de plats, forme Drack 2, imitant la forme Drag. 17 de la TS sud-gauloise; présence des coupes forme Drack 21 et 22;

- céramique commune: comparable à celle du

COMPLEXE IV;

– le pied de récipient en bronze est comparable aux exemplaires du I^{er} s. av. J.-C., trouvés en outre avant tout en milieu augustéen, dans les camps du Limes (DANGSTETTEN, Abb. 10/4).

Nous proposons une date de *10-30, 40... ap. J.-C.* pour la mise en place de ces dépôts (voir plus bas, correction!); la destination de la zone reste vraisemblablement toujours du même genre: cour (ateliers, entrepôts?).

Structures de maçonnerie

C'est à la surface, telle qu'elle nous est apparue, de la COUCHE 6 que l'on remarque l'implantation d'un large fossé de construction des fondations du PILIER P.4 (remplissage = COUCHES 6a, 5, 4, 3).

Les fossés de construction des MURS 1 et 2 ne sont pas apparus de manière évidente: pour le MUR 1, ni la Strati. O du CAISSON 1, ni la Strati. N du CAISSON 2 ne laissent déceler la présence d'un fossé (cela n'a malheureusement pas pu être observé dans le CAISSON 3 où il devait logiquement être reconnaissable); pour le MUR 2, à l'emplacement de nos coupes, la perturbation du creusement du CANIVEAU n'a pas laissé la trace du fossé de construction de ce mur (si ce n'est peut-être la partie inférieure entamant la COUCHE 8 dans la Strati. E du CAISSON 2, fig. 35, au niveau des COUCHES 6b, 7?). On est toutefois en mesure d'admettre une construction synchrone de l'angle des MURS 1-2 et des piliers, supports de la colonnade d'un portique en relation directe avec ce «bâtiment» (dont nous ignorons tout!)

COMPLEXE II: le mobilier recueilli dans le remplissage du fossé de P. 4 fournit quelques éléments de datation.

- TS italique: service II encore représenté (effets de creusements profonds);
- TS sud-gauloise ornée et lisse; coupes forme Drag. 29 et surtout Drag. 36, apparue au début de la seconde moitié du I^{er} s.;
- Imitations TS: abondantes et variées;
- céramique à parois fines: coupes hémisphériques ornées à la barbotine; importations hispaniques vers le milieu du I^{er} s. (MAYET 1975, PL. XLIX ss);
- mortier et céramique commune ne donneront pas d'indication supplémentaire.

Nous envisageons une datation du *début de l'époque flavienne* de ce complexe, *terminus post quem* de la construction.

Il y a donc un hiatus chronologique entre les dates proposées des COMPLEXES III et II!, qui peut être expliqué soit par un terrassement du secteur avant les constructions de maçonnerie, et l'évacuation de la partie supérieure de la séquence (postérieure à la COUCHE 6b), ou simplement par la quantité insuffisante de l'échantillonnage (qui ne serait ainsi pas représentatif de l'ensemble du COMPLEXE III).

COMPLEXE I/II (du CAISSON 2): une sériation plus fine n'a pu être réalisée au cours de la fouille, si bien que nous avons réuni l'ensemble des couches postérieures à 6b, sans doute un vaste remblai (= COUCHES 1-6a), en un seul ensemble, présentant un spectre de mobilier en grande partie assimilable à celui du COMPLEXE II (= construction du bâtiment).

- TS sud-gauloise ornée et lisse: coupes carénées forme Drag. 29, de Néron à l'époque flavienne;
- TS «la Péniche»: associée à cet ensemble (voir LAUFER – LA PÉNICHE);
- céramique commune.

COMPLEXE I – CANIVEAU – SURFACE: dans ce regroupement sont représentés: d'une part d'éventuels remblais contemporains de la construction, et sous-jacents au niveau de circulation (sol non conservé) ou les traces d'éventuelles réfections, et d'autre part le contenu des couches de destruction sous l'humus, non préservées en totalité en cet endroit (tassements naturels, érosion, etc.).

- TS sud-gauloise ornée, coupe forme Drag. 37 de Banassac, époque Néron-Trajan, lisse, MASCLUS de la Graufesenque et Imitations TS du I^{er} s.; toujours présentes;
- céramique à revêtement argileux: elle fait son apparition: coupes ou gobelets ornés de motifs en damier à la roulette et de guillochis, conventionnellement datées de la fin du II^e s – début du III^e s. (voir p. 145);
- céramique commune.

LE BÂTIMENT (MURS 1-2, + 3?): nous ne connaissons rien de sa destination en bordure du forum. La rangée de piliers (P. 3-P. 7) est grosso modo alignée sur le portique de la Basilique, définissant ainsi une voie de circulation d'environ 4.75 m de large permettant d'accéder au forum (+ portique S de ce bâtiment: 1.75 m et portique N des scholae de la Basilique: 3.20 m).

Le muret, accolé au P. 7 en travers de cette route, est postérieur (il ne représente peut-être qu'une simple fondation?, élévation inconnue).

A l'O du MUR 2, les piliers P. 3 et P. 2 définissent également au-delà du portique O du bâtiment une voie de circulation conduisant à la Basilique depuis le N de Lousonna, sans doute dans le prolongement direct du cardo situé à l'O de «Chavannes 7» (KAENEL et FEHLMANN, p. 75), croisant le decumanus maximus 110 m plus au N et qui ne se poursuit pas plus bas en direction du lac, dans la zone occupée par les aménagements de la Basilique.

Nous ne proposons aucune interprétation de P. 1, peut-être contemporain des autres, ou s'articulant avec des bâtiments inconnus situés à l'O, ni des MURS 4 (destination? insertion stratigraphique?), l'information étant trop fragmentaire (repérage en surface – destructions modernes).

2. Secteur 7

Circonstances et résultats: du 23. au 26.9.1974, dégagement du bâtiment X'', Y'', W'', fortement atteint par le béton de l'Expo 64.

Un mur (largeur 65 cm) parallèle au mur O de Y'' est apparu à une distance de 35-40 cm de ce dernier; cet espace défini avait vraisemblablement été aménagé en *caniveau* (fig. 41).

Un bloc de molasse (80 × 63 × 15-20 cm) était disposé sur ce nouveau mur perpendiculaire, directement dans le prolongement et au S de l'alignement de façade X'', Y''.

Plus au S en direction de la Basilique, ce mur était détruit.

Au S de X'', 3 hypothétiques «contreforts», profondément dégradés, semblaient avoir été accolés au mur de

façade; le 1^{er}, à 1.50 m de l'angle S (environ 60 × 60 cm?), était détruit; le 2^e, à 3.80 m, consistait en un bloc de molasse de 65 × 55 cm, prolongé par un massif de maçonnerie fortement dégradé; le 3^e, à 7.80 m, n'a été repéré que sous la forme d'une trace au sol de pierres et de chaux, sur une distance de 3 m à partir de ce mur.

Dans le cas de ce 3^e élément, on peut se demander s'il ne s'agit pas de restes antérieurs à la construction du bâtiment X'', Y''.

La relation de cet ensemble (bâtiment X'', Y'', LOUSONNA pp. 48-49) avec OF 75 (voir p. 78) n'est pas évidente; remarquons simplement que ce nouveau mur (O de Y'') est dans le prolongement de l'angle des MURS 3 de OF 75, l'intervalle étant détruit profondément par une fosse moderne.

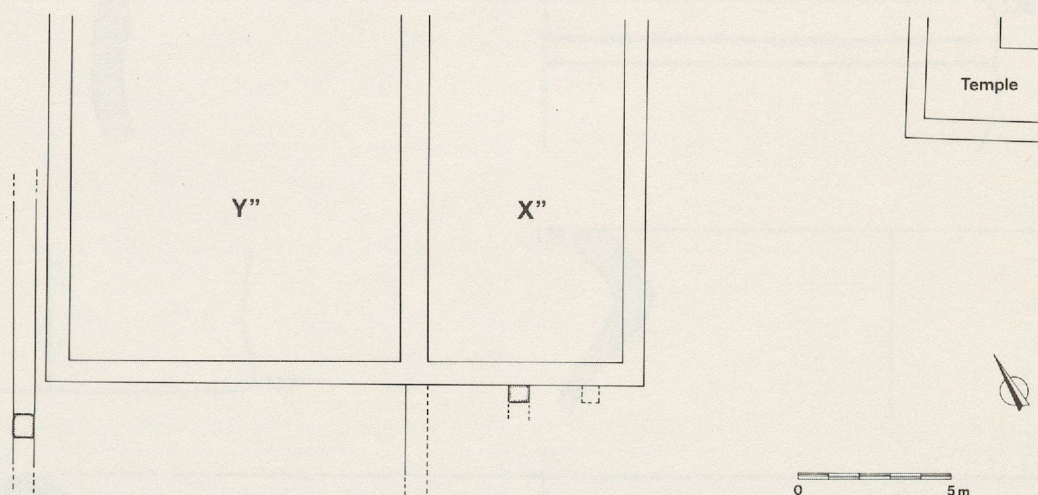


Fig. 41 Complément au plan archéologique du bâtiment X'' Y''; voir fig. 2.

3. Conduite 75 (Ouest Forum – Ouest Basilique)

Circonstances et résultats: le 30.4.1975, à l'occasion de la pose de la conduite d'alimentation en eau du bassin de la Promenade archéologique, 5 murs inconnus ont été recoupés en surface uniquement (voir fig. 3, 4), du N au S:

1^{er} mur: largeur 65 cm; enduit au tuileau lisse, rouge, du côté E.

2^e mur: angle droit formé par la jonction de 2 murs; largeur 60 cm; enduit des côtés N et O.

3^e mur: largeur inconnue (destruction étalée); enduit au tuileau du côté O; sol de mortier au tuileau du côté O.

4^e-5^e murs: repérage en surface uniquement de l'angle du MUR 11 avec le prolongement du MUR 6; plaquettes de marbre poli entre les 2 murs.

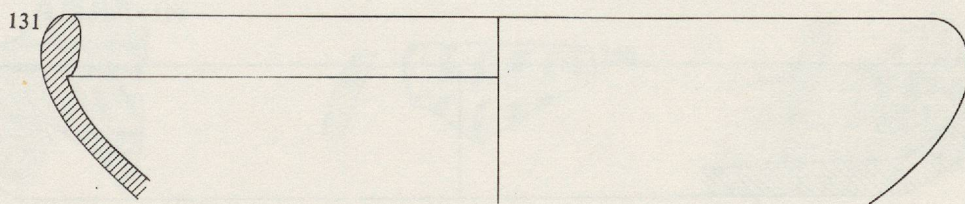
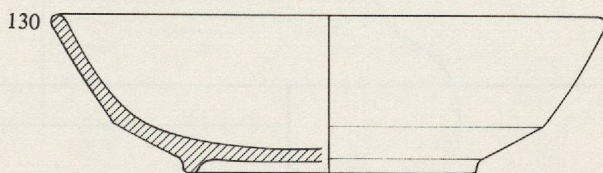
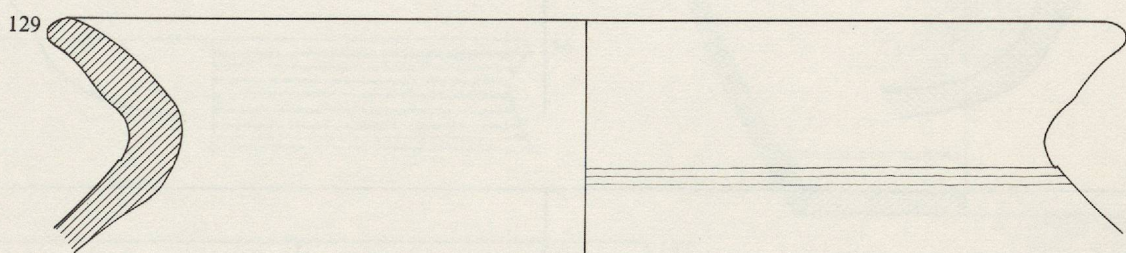
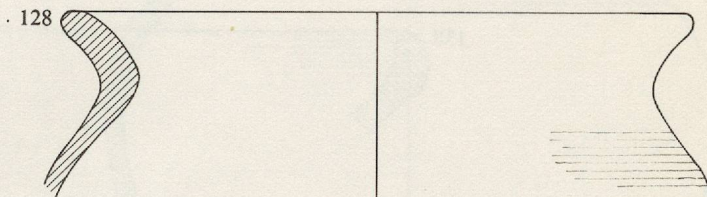
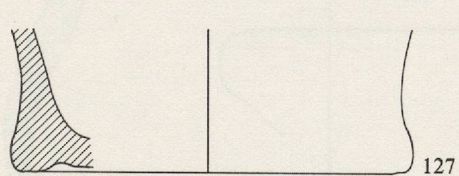
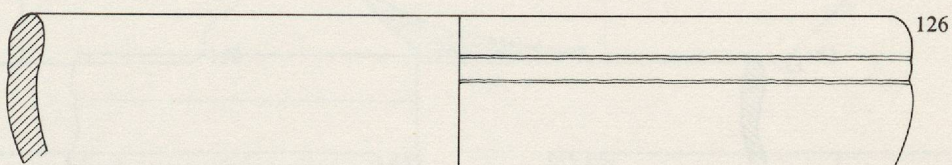
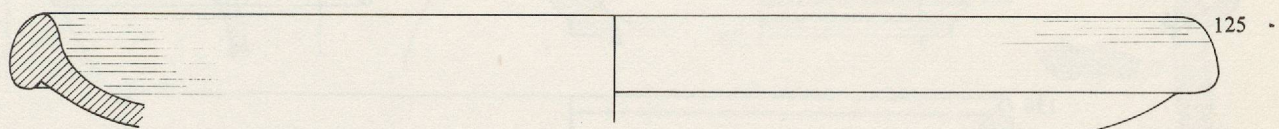
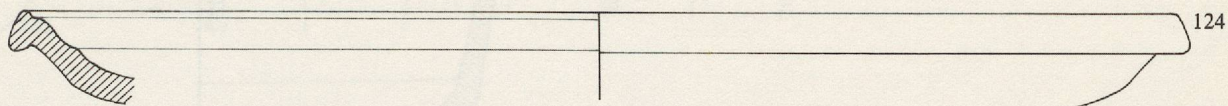
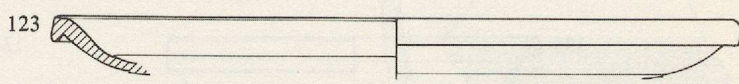
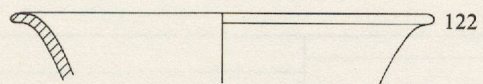
Ces maigres informations ne fournissent aucun argument mobilisable pour l'interprétation de OB 75-76 (voir p. 47); la présence d'enduits au tuileau, de plaquettes de marbre poli et de restes de tubuli dans la couche de destruction nous fournissent des indices en faveur de la reconstitution de pièces chauffées et de bains.

4. Thermes 1937

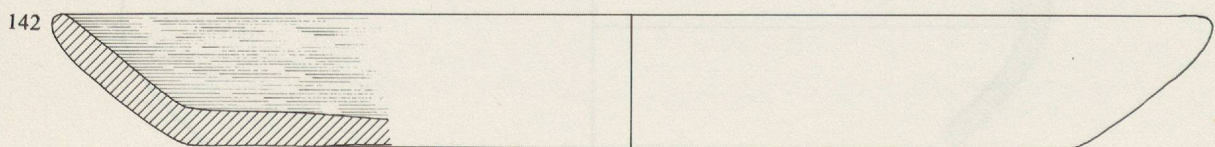
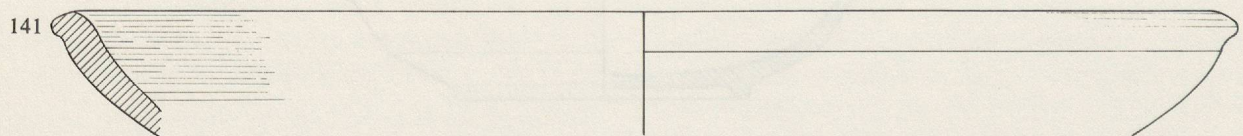
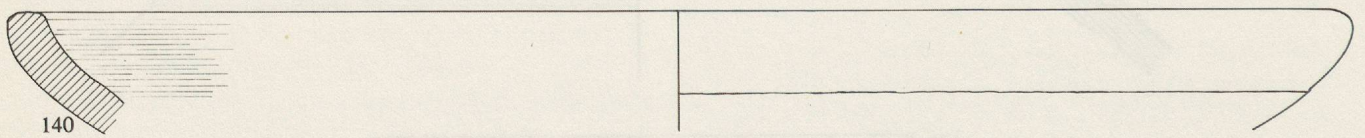
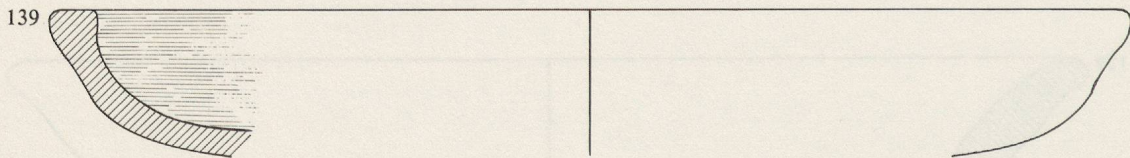
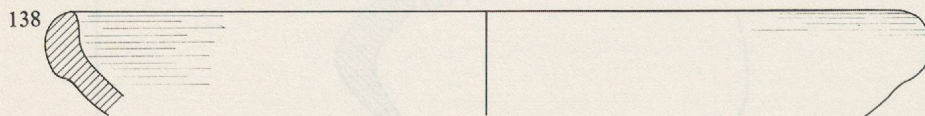
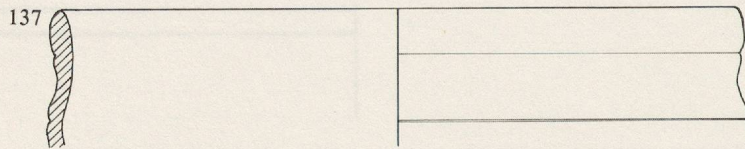
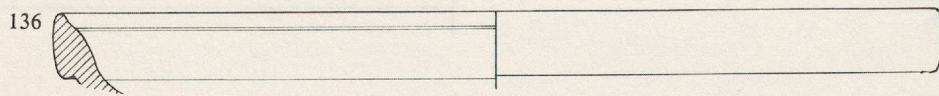
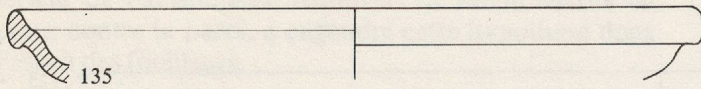
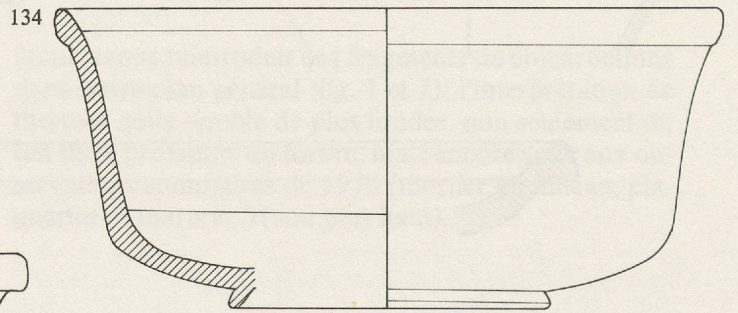
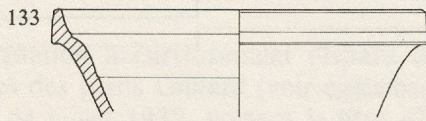
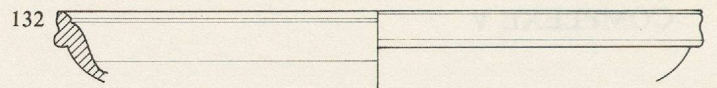
Une information a curieusement disparu des copies successives des plans Gilliard (voir également p.140): un relevé de juillet 1937, portant le titre «Thermes», présente les résultats non commentés d'une excavation, vraisemblablement limitée, pratiquée à l'angle SE d'une maison; l'angle d'une pièce à abside dont le mur intérieur de l'abside était recouvert de tubuli encore en place contre la paroi, a engendré cette hypothèse dans l'esprit des fouilleurs.

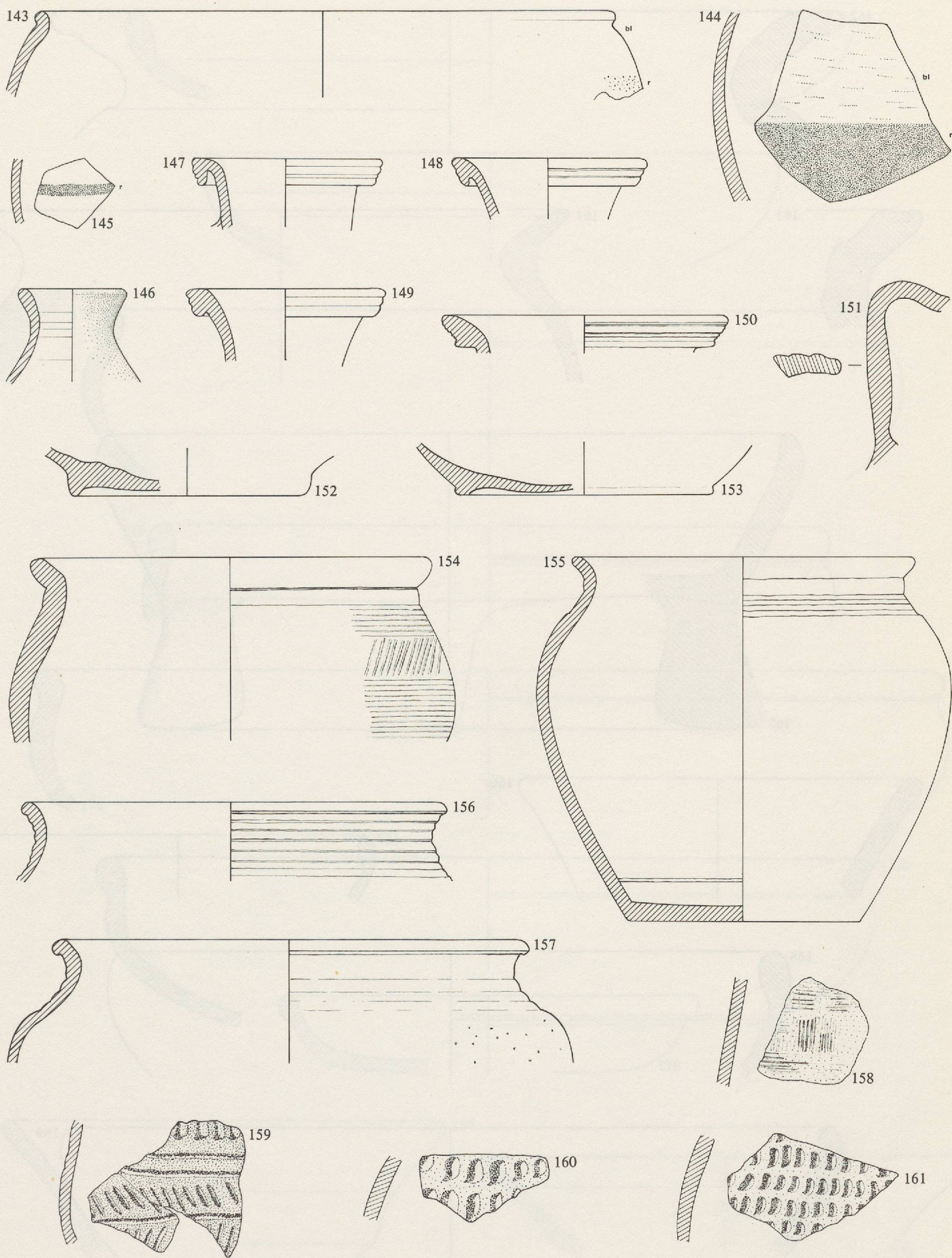
Nous avons réintroduit ces fragments de constructions dans notre plan général (fig. 1 et 2); l'interprétation de thermes nous semble de plus fondée, non seulement du fait de la proximité du forum, mais encore suite aux observations sommaires de 1975 (mortier au tuileau, plaquettes de marbre...) (voir plus haut).

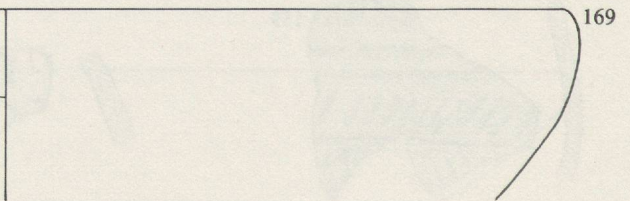
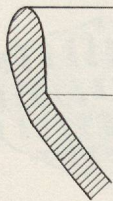
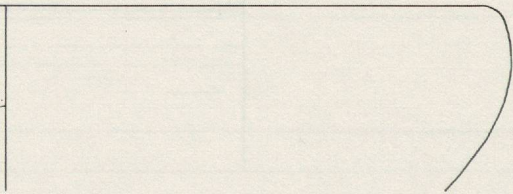
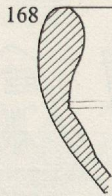
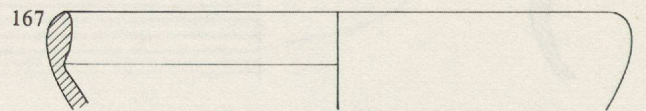
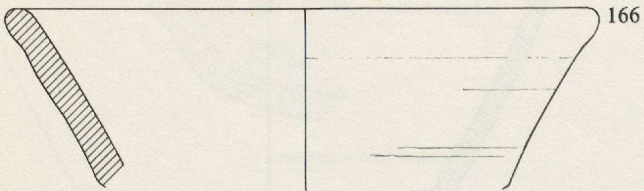
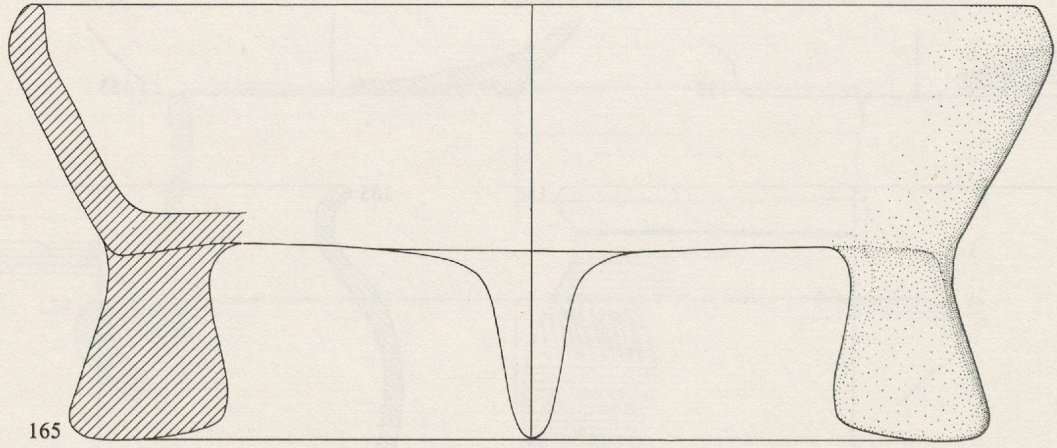
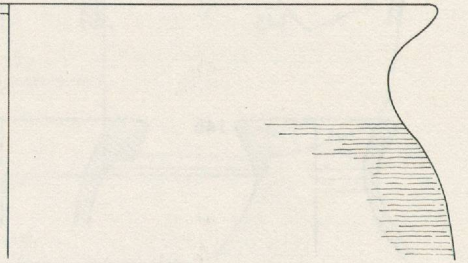
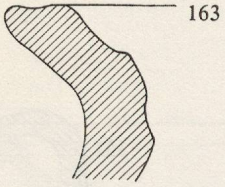
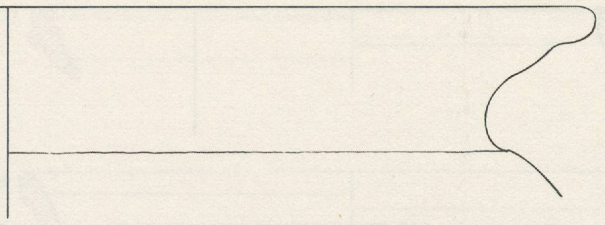
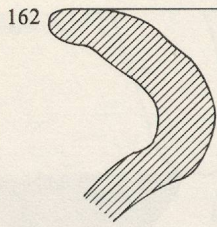
COMPLEXE V

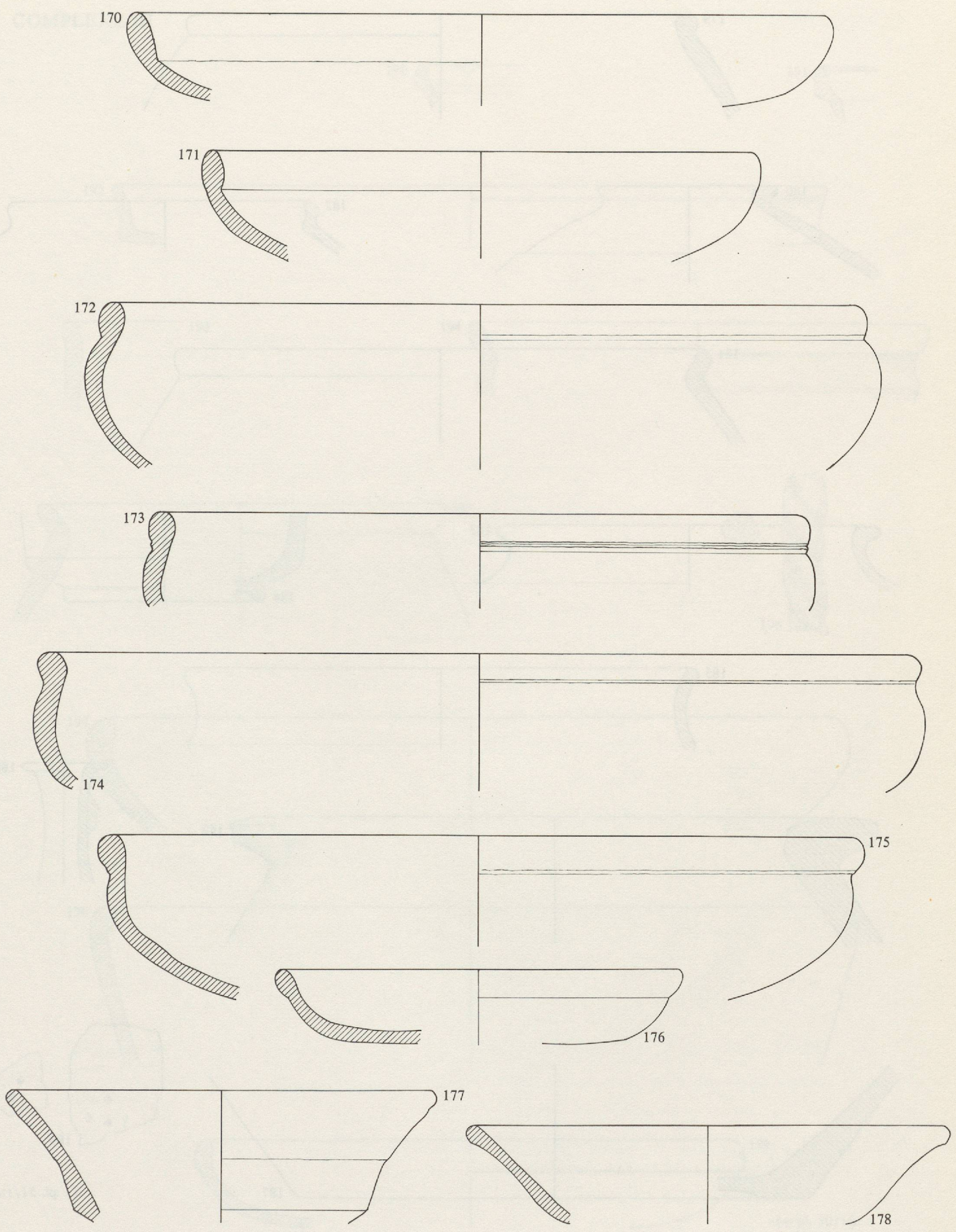


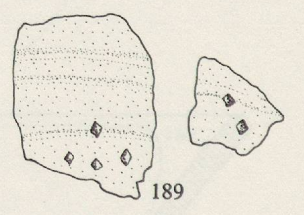
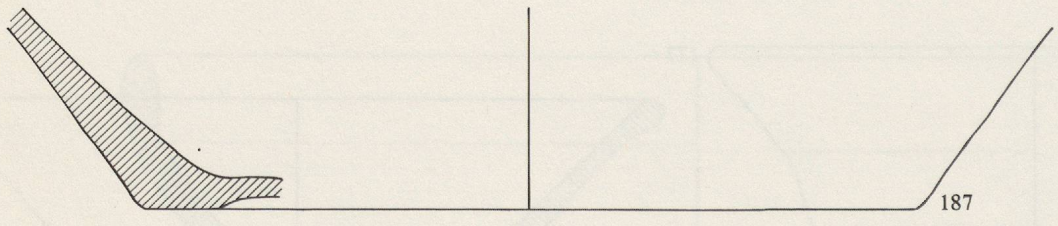
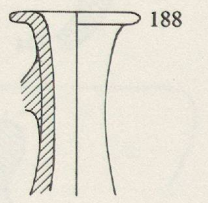
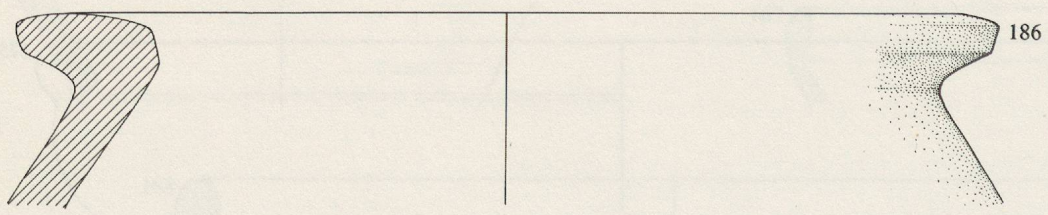
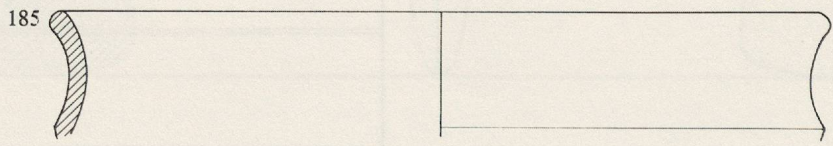
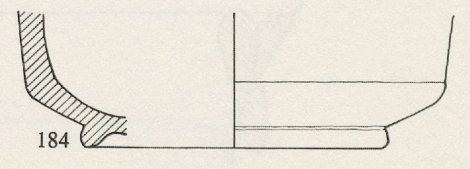
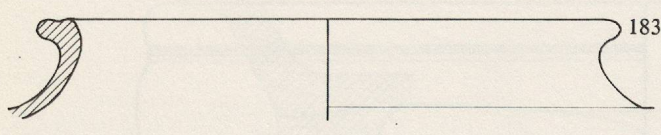
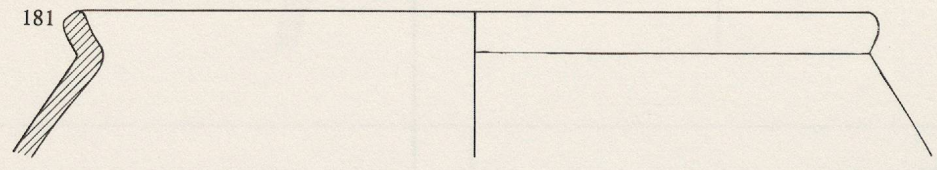
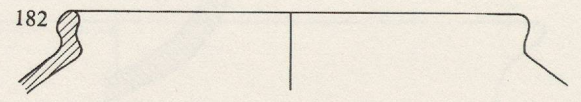
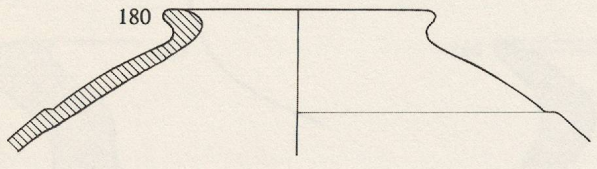
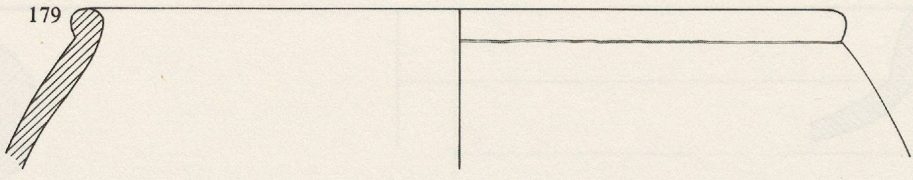
COMPLEXE IV 1937





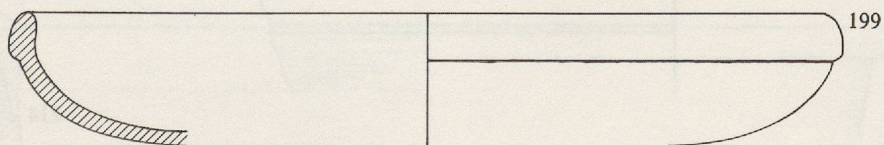
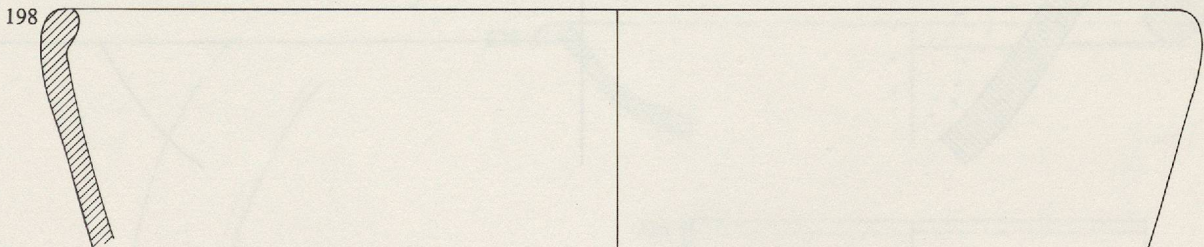
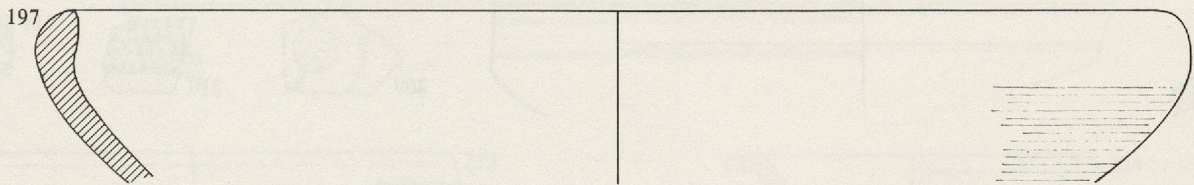
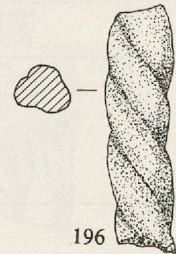
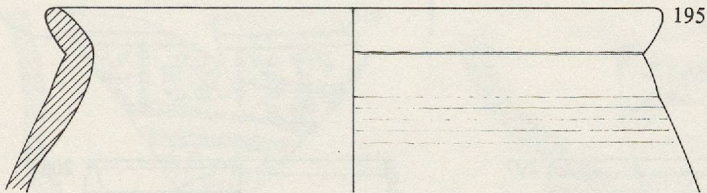
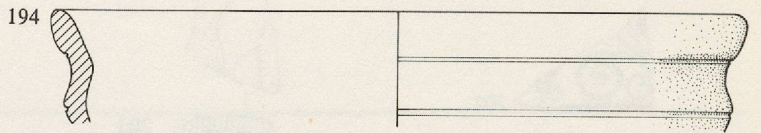
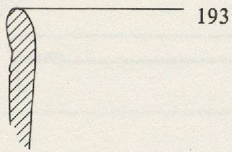
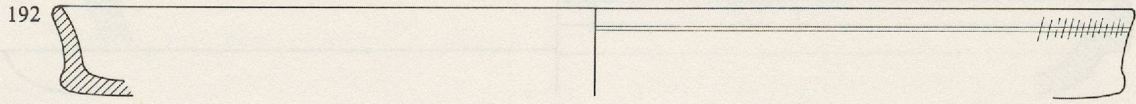
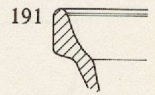
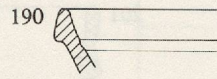






(+ pl. 51/17a-b)

COMPLEXE III



(+ pl. 50/14)

COMPLEXE II

COMPLEXE III

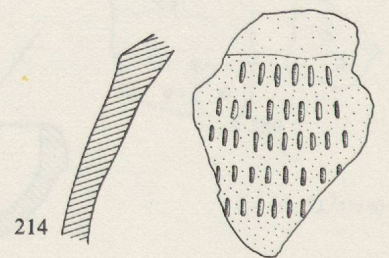
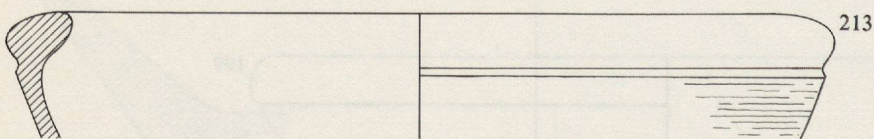
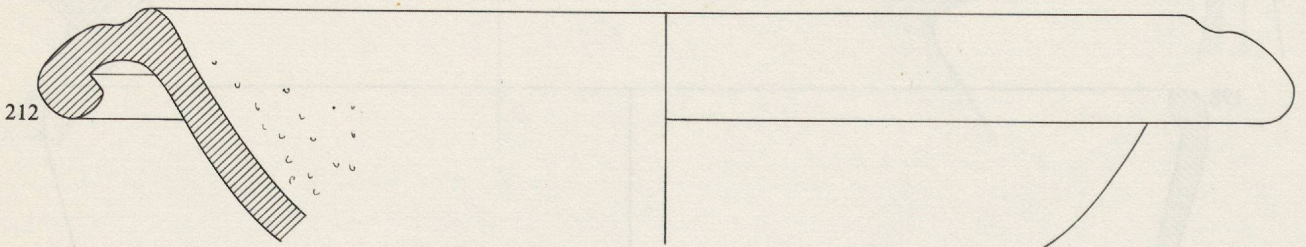
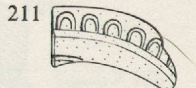
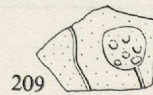
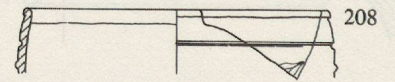
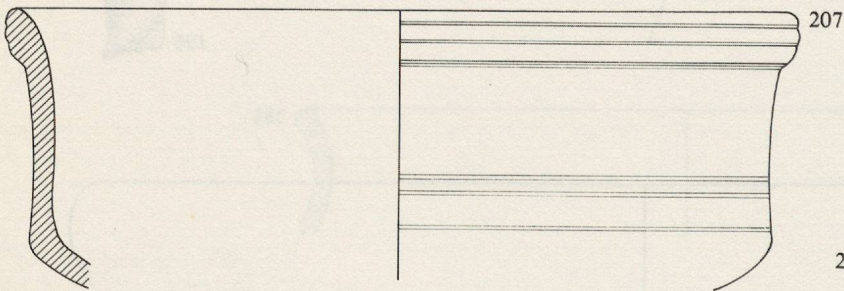
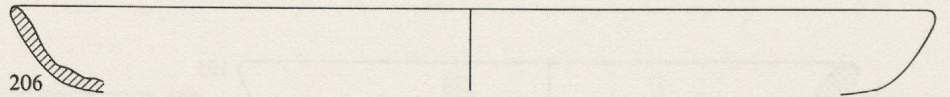
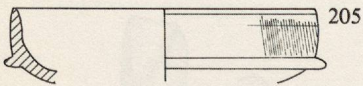
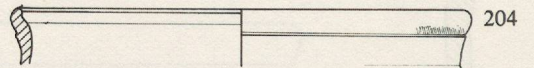
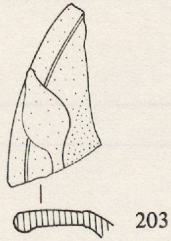
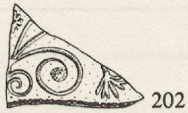
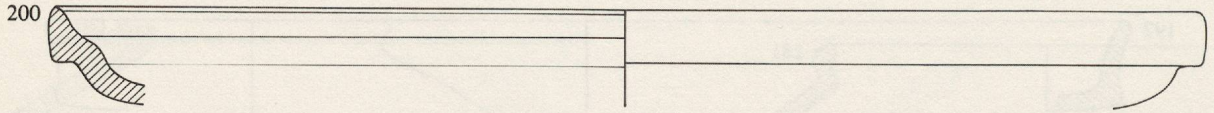
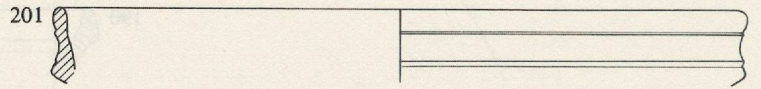
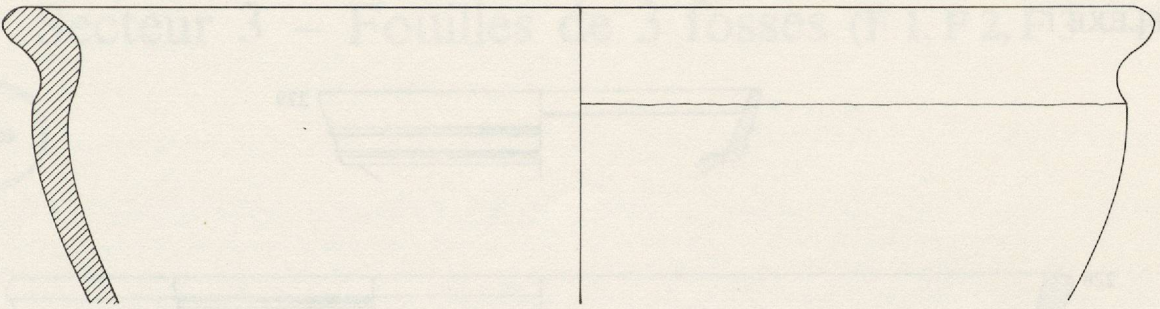
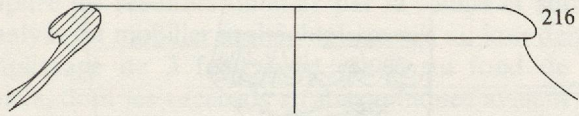


PLANCHE 19: Ouest Forum 1975

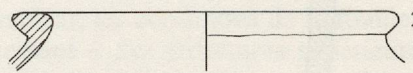
215



216

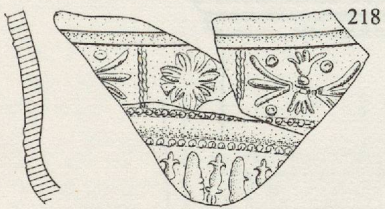


217

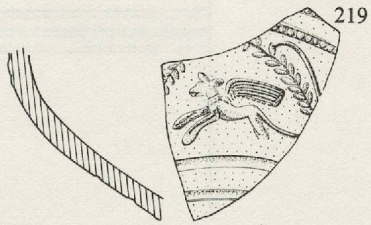


COMPLEXE I-II

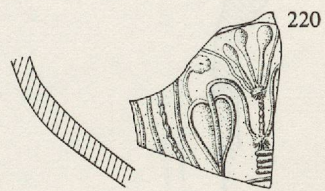
218



219



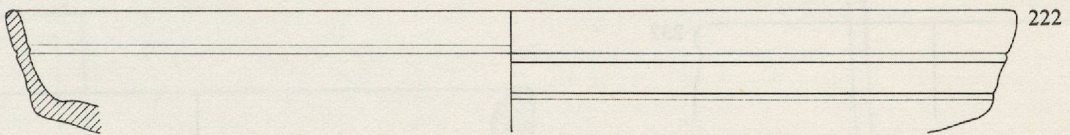
220



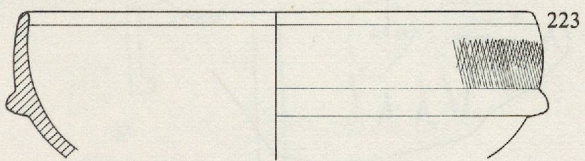
221



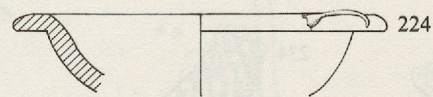
222



223



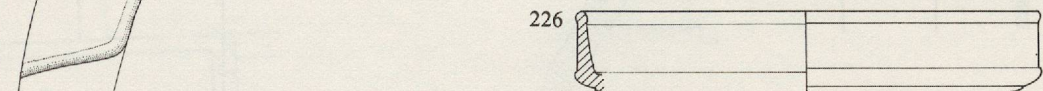
224



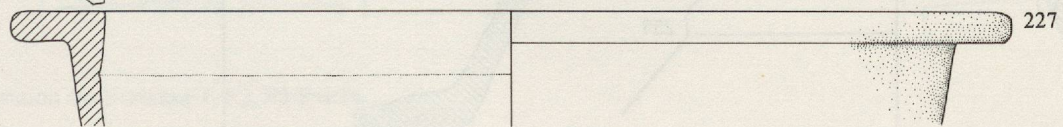
225



226



227



COMPLEXE I

